

École de Bournazel

Inscription

Les étapes :

- 1- Remplir la feuille « Demande d'inscription d'un(e) élève »,
qui est à retirer à la Mairie de Bournazel

- 2- La retourner à la Mairie, accompagnée des documents suivants :
 - Photocopie du livret de famille (parents + enfant) ;
 - Photocopie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations ;
 - Certificat de radiation, s'il ne s'agit pas d'une 1^{ère} inscription.

Rappel :

⇒ Les enfants de moins de 3 ans ne pourront être admis que dans la mesure des places disponibles.

⇒ Une des conditions d'accueil est la propreté. Nous acceptons évidemment les « petits » accidents occasionnels. Mais si votre enfant n'a pas acquis cette propreté, il faudra envisager de retarder son entrée à l'école. La propreté doit aussi être acquise pour la sieste ; nous ne mettons pas de couche.